



Intervention de Monsieur François BAROIN, président de l'Association des maires de France

Mardi 31 mai 2016 - matin

**Monsieur le Président de la Commission européenne, mon cher Jean-Claude Juncker,
Mes chers collègues de métropole et d'outre-mer,
Mesdames, Messieurs,**

Merci à vous toutes et à vous tous d'être ici présents pour l'inauguration de notre 99^{ème} Congrès des maires de France.

Le Comité directeur, le Bureau de l'Association des maires de France, tous les maires ici présents, nous vous sommes très reconnaissants, Monsieur le Président, cher Jean-Claude, d'avoir bien voulu accepter notre invitation pour l'inauguration du Salon des maires et des collectivités territoriales, et d'ouvrir nos travaux, qui seront intenses et forts.

Je voudrais vous remercier doublement. D'abord parce que, lorsque je j'avais eu l'honneur de venir vous voir à Bruxelles pour porter la parole de l'Association des maires de France et des collectivités locales dans le débat qui nous anime avec l'État central sur le transfert de l'argent que l'État doit aux collectivités locales pour soutenir l'investissement public, vous aviez donné votre accord pour venir au congrès qui devait se tenir à l'automne.

Vous avez naturellement accompagné la décision que nous avons prise avec l'État de reporter ce congrès au lendemain du drame du Bataclan qui a endeuillé non seulement notre pays, mais l'Europe tout entière, après ces actes terroristes ignobles, et vous avez tenu votre promesse de venir lorsque le congrès se tiendrait, à la date que nous nous avons pu fixer, c'est-à-dire à la sortie du printemps et à l'entrée de l'été. Nous y sommes, et votre présence ici nous honore, d'autant plus que c'est la première fois que vous intervenez devant une assemblée d'élus français, représentant la diversité

géographique de notre territoire, sa diversité démographique, sa diversité politique, bien sûr. Nos engagements sont différents, mais nous les laissons aux vestiaires lorsque nous travaillons sur l'avenir des maires de France. C'est un moment très important dans le contexte que vous savez.

Pour avoir eu la chance et le plaisir de travailler avec vous, lorsque vous étiez Premier ministre de votre pays et en même temps ministre des Finances, pour avoir négocié pendant tant et tant d'heures de nuit le sauvetage de la zone euro, je sais la bonne connaissance que vous avez de notre pays. Je ne vous ferai pas l'affront de vous rappeler que l'histoire d'un pays est dans sa géographie, que notre histoire repose sur nos communes, qui sont les filles de la Révolution française, qui ont regroupé dans une seule appellation les paroisses, les bourgs, les faubourgs, les bassins de population. Vous savez que, sur les 36 000 communes françaises, 33 000 ont moins de 2 500 habitants, que cela représente 36 % de la population française. Aujourd'hui, près de 25 millions d'habitants vivent dans des communes de petite taille, mais qui incarnent puissamment et fortement l'identité de notre pays.

Votre venue, dans le contexte que nous savons, Monsieur le Président, revêt une importance particulière. Vous avez, par le plan qui porte votre nom, mis en place des outils pour relancer l'investissement en Europe. L'Association des maires de France s'est mobilisée, vous le savez – je vous en ai parlé – pour le faire connaître et participer aux réunions de calage de ce plan, et nous avons apprécié la réactivité de vos services. Si ce plan, et plus particulièrement le fonds européen d'investissement stratégique, fonctionne plutôt bien en France à l'échelle des relations avec l'État, les collectivités locales, elles, n'ont malheureusement toujours pas un accès facilité et elles ne peuvent

pas être au rendez-vous autant qu'elles le souhaiteraient pour accompagner le soutien de la relance de l'activité économique européenne à travers ce plan de soutien aux investissements publics.

C'est un débat franco-français. Il ne s'agit pas de vous prendre à témoin, mais de rappeler que notre modèle économique repose sur deux piliers, deux moteurs : d'une part, la consommation et, d'autre part, l'investissement.

L'investissement peut être privé ou public. Il y a assez peu d'investissement privé en France, comme c'est malheureusement un peu le cas en Europe. C'est le contexte global post-crise financière qui a incontestablement un impact sur les choix d'avenir des entreprises qui veulent développer leurs activités et créer de la richesse.

En ce qui concerne l'investissement public, l'État, en dehors des dépenses militaires, investit peu. L'essentiel de l'investissement public est aujourd'hui porté par les collectivités locales et, à l'intérieur de cet investissement public local, ce sont les communes et les intercommunalités, que nous représentons dans notre diversité, qui portent près de 60 % de l'effort. C'est dire l'importance, le rôle, la place et le devenir des collectivités locales, des communes de France, dans l'application et la réussite du plan Juncker.

Nous avons, dans cet environnement économique relativement déprimé, beaucoup de sujets à voir avec vous. Celui-ci, bien sûr, mais aussi celui de la sécurité, suite aux attentats qui ont endeuillé la France.

Dans ce domaine, sur le thème sensible de la lutte contre la radicalisation, qui est un phénomène européen et prioritaire, notre congrès organise un atelier demain matin. L'Association des maires de France apporte, depuis le début de l'année, sa contribution aux réflexions du réseau européen de sensibilisation à la radicalisation via un groupe de travail. Nous échangeons avec les responsables de Rotterdam, de Vilvoorde. Nous essayons d'avoir un partage d'expériences utiles pour faire en sorte que les élus soient bien aux côtés de l'État, dont la mission essentielle est de garantir l'ordre public. Ils ont leur place et un rôle utile pour détecter suffisamment tôt la bascule de jeunes qui, ensuite, pourraient s'orienter vers des actes de radicalisation frappant tout simplement le cœur de notre modèle démocratique qui est le fondement même de la construction européenne depuis tant d'années.

Le deuxième défi auquel vous êtes confronté, Monsieur le Président Juncker, et auquel nous

sommes tous, les uns et les autres, confrontés aussi, c'est la crise migratoire, avec l'exode de millions d'habitants qui fuient les zones de conflit, au péril de leur vie. Nous avons d'ailleurs vu, mercredi après-midi, le drame qui s'est déroulé en Europe et qui nous interpelle : ces hommes, ces femmes, ces enfants fuient ceux-là mêmes qui ont frappé l'Europe à de nombreuses reprises. C'est donc un devoir que de placer le principe d'humanité au cœur de toute préoccupation, et ce principe d'humanité gouverne tous les autres principes.

Mais, derrière, il nous faut une coordination, sous votre impulsion. Il faut ensuite un travail de coordination avec les États. Je veux vous porter le message de tous les maires de France, qui seront aux côtés de l'État dans sa mission régaliennne d'accueillir les naufragés de la vie et de les aider à se reconstruire. Mais, pour cela, il faut une cohérence et une cohésion. Il y a eu de nombreux débats. Il y a eu des interpellations. Il y a eu des interrogations.

La question est très simple : Monsieur le Président de la Commission européenne, pouvez-vous nous indiquer la marche à suivre ? Quelle est l'étape actuellement suivie et quelle est la méthode retenue ? Vous avez défini des critères d'accueil des pays membres de l'Union pour pouvoir accepter ces réfugiés par centaines de milliers : des critères de nature économique, des critères de nature sociale. Nous avons la même réflexion à l'échelle nationale. Nous souhaitons vous interroger sur la déclinaison de ces critères et voir de quelle manière, au nom de l'humanité qui nous rassemble et du principe fondateur européen, nous pouvons aussi garantir la cohésion sociale, car nous sommes bien conscients que, derrière les conditions d'accueil immédiat, il y a des parcours.

La problématique au Moyen-Orient et en Syrie ne se règlera pas, malheureusement, du jour au lendemain et c'est donc bien dans une inscription dans la durée de l'accompagnement de ces populations qu'il faut définir des politiques publiques partagées.

Le troisième défi, tout aussi global, non sans lien, à terme, avec le précédent, est celui du changement climatique et celui de l'énergie. Qu'il me soit permis de saluer Jean-Louis Borloo, qui porte un projet qu'il aura l'occasion de présenter, avec des acteurs majeurs au niveau des États, mais aussi au niveau des collectivités territoriales, singulièrement en Afrique. C'est un défi considérable, essentiel, d'un continent en plein développement, pour lequel l'évolution du climat aura incontestablement, pour les générations qui suivent, et peut-être plus rapidement encore, un impact global sur les politiques publiques pilotées par les institutions

européennes, au premier rang desquelles se trouve votre commission, Monsieur le Président Juncker.

Nous avons à cœur de défendre ces trois projets. Nous avons aussi des interrogations et des questions à vous poser. Le fait européen est incontestable, depuis tant et tant d'années, mais il est secoué et tourmenté par tous ces sujets.

Il y en a un autre, d'intérêt général, qui fait que les politiques que vous portez ont un impact au coin de la rue de chacune de nos communes de France, comme sur chacune des collectivités territoriales des membres de l'Union européenne – à l'inverse, ce qui se passe au coin de la rue de chacune des communes de notre pays a aussi un impact, par un phénomène de rond dans l'eau, sur les politiques européennes que vous portez. Une négociation sur le Traité transatlantique est actuellement en cours avec les États-Unis, qui vise à mettre en perspective un certain nombre d'orientations. Nos interrogations, vous les connaissez : quel sera l'impact de ces négociations actuellement en cours sur les services publics locaux ? Quelle peut en être la conséquence sur une certaine idée de vision universelle en matière de services publics, que ce soit un service public de proximité ou porté par les États ?

Ces interrogations sont portées par toutes les communes et les intercommunalités françaises. Vous le savez, cinq cents d'entre elles ont déjà délibéré pour déclarer leur territoire hors ou contre ce traité. Il y a donc une mobilisation, ici comme ailleurs, qui prend la forme d'interrogations pour lesquelles votre présence ici permettra aussi d'éclairer l'importance des enjeux, d'indiquer peut-être la méthode de travail qui est la vôtre et de mettre en perspective, dans un calendrier qu'il vous appartiendra de souligner, les enjeux, aussi bien au niveau des États que sur la place de nos collectivités locales.

Nous sommes les garants des services publics de proximité, nous sommes des employeurs importants au titre de la fonction publique territoriale, nous sommes des agents économiques. Ainsi, donc, la politique que vous portez a des impacts directs sur le quotidien de notre action.

Quelle sera donc la place de ces services publics dans cet accord ? Quelle sera la réciprocité dans l'ouverture des marchés publics ?

L'Union européenne, dont les marchés publics sont déjà extrêmement ouverts, disposera-t-elle de tous les moyens pour imposer à son partenaire l'ouverture des marchés américains, dont ceux des États fédérés ? Le cas échéant, si les négociations n'aboutissaient pas, l'Union européenne serait-elle toujours, selon ce même principe de réciprocité,

prête à revoir l'ouverture de ses propres marchés publics ?

Au-delà, le mécanisme de règlement des différends actuellement imaginé pourrait privilégier les intérêts d'investisseurs privés au détriment des collectivités, ce qui, comme vous le savez, du point de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, ne serait pas acceptable.

Comme vous le voyez, cher Jean-Claude Juncker, les sujets d'intérêt commun ne manquent pas et, évidemment, le temps ne permet pas de les aborder dans le détail. Mais vous avez décidé de réserver votre première parole officielle sur la mise en perspective de la politique de votre commission aux maires de France. Sachez qu'ils y sont profondément sensibles.

Nous sommes attachés à la réussite de l'Europe. D'ailleurs, au cours de ces trente dernières années, aucune commune de France ne peut dire qu'elle n'a pas bénéficié, pour son développement, d'une part de l'Europe. Avec les Fonds européens structurels, à l'époque de la décentralisation version années 1980, un dispositif de financements croisés a permis d'avoir des effets de levier profonds. Pas une salle polyvalente d'importance, pas un complexe sportif, pas l'aménagement d'une zone artisanale de développement économique n'a été accompagné, selon des pourcentages qu'il appartenait à l'État national de définir, par l'Europe.

Cette Europe du quotidien, il faut la faire vivre, il faut la faire connaître, il faut la faire comprendre. Les enjeux sont immenses, et notre société fracturée et inquiète. Ce n'est pas seulement la France, si vous me le permettez, mais c'est aussi la France.

Elle s'interroge sur son avenir, et les communes restent et demeurent – ce sera mis en perspective à travers ce congrès – « la petite patrie », la dernière grande famille. Comme le dit un grand professeur de sciences politique qui mettra en perspective les résultats d'une analyse à grande échelle, en réalité la commune réconcilie les Français, renforce la démocratie représentative et permet de fixer des objectifs partagés.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de choisir pour notre Congrès le thème de « Ensemble, faisons cause commune ». Ensemble, nous, les maires de France, quelle que soit la taille de nos communes, nous avons le même mandat, la même exigence, la même volonté de nous développer.

La cause commune, nous souhaitons la faire avec l'État. Nous avons été présents à ses côtés lorsque

l'essentiel était en jeu, au lendemain du drame du Bataclan lorsque la sécurité des Français était en cause, et l'État sait pouvoir compter sur les maires de France. Les maires de France veulent pouvoir compter sur l'État lorsque l'essentiel est en jeu. C'est le message que nous porterons auprès du Président de la République jeudi prochain.

Nous voulons vous dire aussi que l'Europe sait pouvoir compter sur les maires de France dans cette cause commune qui vise tout simplement à défendre une certaine idée du bonheur, de la liberté, et du développement pour chacun.

Merci de votre attention.

Merci à vous, Président Juncker, de votre présence.